

21 août 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries **tenue le 21 août 2018, à 19 h 34** au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de M. René Dion, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

Étaient présents :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentante du comité de parents - secondaire
BLANCHET, Yvon	Commissaire
BRASSARD, Bernard	Commissaire
CARON, Brigitte	Commissaire représentante du comité de parents – primaire et secondaire
CHABOT, Hélène	Commissaire
FORTIN, Mélanie	Commissaire
GENEST, Marie-Pier	Commissaire représentante du comité de parents - primaire
GIROUX, Claude	Commissaire
HUDON, René	Commissaire
LIZOTTE, Dominique	Commissaire
MORASSE, Stéphanie	Commissaire représentante du comité de parents - d'élèves HDAA
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
RATTÉ, Catherine	Commissaire
TURCOTTE, Clément	Commissaire
ASSELIN, Marie-Claude	Directrice générale
FOURNIER, Annie	Directrice générale adjointe
SAVARD, Yves	Directeur général adjoint
CHOUINARD, Martine	Secrétaire générale
Était absente	
BRASSARD, Josée	Commissaire

Mme Martine Fleury agit à titre de secrétaire d'assemblée.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après un moment de réflexion préparé par M. René Dion, président, ce dernier déclare la séance ouverte.

### **2. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2018.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2018.
6. Période de questions accordée au public.
7. Correspondance et dépôt de documents.
8. Présentation du Plan d'engagement vers la réussite.
9. Dénonciation d'intérêts.

10. Taux d'intérêt de la taxe scolaire à compter du 22 août 2018.
11. Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2018-2019.
12. Adoption des attentes formulées par le conseil des commissaires à la directrice générale pour l'année scolaire 2018-2019.
13. Adoption de la rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2018-2019.
14. Motion de félicitations pour l'ouverture d'un service de garde en accommodement des parents à l'école de l'Île-d'Orléans (Sainte-Famille).
15. Dépôt des formulaires de dénonciation d'intérêts des commissaires pour l'année scolaire 2018-2019.
16. Achat de matériel roulant (4 semi-remorques) pour le Centre de formation en transport de Charlesbourg.
17. Bilan des frais de déplacement et de représentation de la directrice générale pour l'année scolaire 2017-2018.
18. Stratégie numérique : les premières actions.
19. Rapport annuel du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.
20. Rapport du comité de parents.
21. Rapport du comité EHDAA.
22. Rapport du comité exécutif.
23. Rapport des comités du conseil :
  - Comité de vérification;
  - Comité de gouvernance et d'éthique;
  - Comité consultatif de transport;
  - Comité des ressources humaines – réunion du 26 juin 2018.
24. Rapport des autres comités :
  - Comité de répartition des ressources – réunion du 14 août 2018.
  - Fondation des Premières-Seigneuries – Tournoi de golf du 9 août 2018;
  - Arrondissement de Beauport Ville en santé;
  - Comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg.
25. Communication du président.
26. Communication de la direction générale.
  - Présentation du plan d'accompagnement pour la démarche du projet éducatif des écoles;
  - Action collective.
27. Questions et commentaires des commissaires.
28. Levée de la séance.

CC-18/19-001

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2018**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le conseil des commissaires peut dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CC-18/19-002

IL EST PROPOSÉ par M. Clément Turcotte que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2018 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2018**

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 19 juin 2018.

## **6. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC**

Aucune question du public.

## **7. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022.
- Bilan des frais de déplacement et de représentation de la directrice générale pour l'année scolaire 2017-2018.
- Rapport annuel du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.
- Formulaire de dénonciation d'intérêts.
- Règles budgétaires concernant le plan numérique.
- Modifications à la loi sur la scolarisation à domicile.
- Vignette de stationnement 2018-2019.
- Évaluation de la rencontre.

## **8. PRÉSENTATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE**

Mme Marie-Claude Asselin présente la version officielle du plan d'engagement vers la réussite et informe de l'élaboration d'un plan de mise en œuvre qui s'échelonne sur une partie de l'année. Des questions et commentaires s'ensuivent.

## **9. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS**

Mme Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

## **10. TAUX D'INTÉRÊT DE LA TAXE SCOLAIRE À COMPTER DU 22 AOÛT 2018**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique, la taxe scolaire porte intérêt au taux que fixe la Commission scolaire lors de l'imposition de la taxe;

Considérant les taux facturés dans différentes commissions scolaires et municipalités de la région;

Considérant la recommandation de la direction du Service des ressources financières;

Considérant la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions tenues lors du comité plénier du conseil des commissaires du 21 août 2018;

IL EST PROPOSÉ par M. Clément Turcotte et résolu que le taux d'intérêt applicable à la taxe scolaire soit fixé à 14 % à compter du 22 août 2018.

**11. ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT, D'INVESTISSEMENT ET DU SERVICE DE LA DETTE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q.,c. I-13.3), la Commission scolaire doit adopter et transmettre au ministre, son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année suivante;

Considérant la recommandation de la direction du Service des ressources financières;

Considérant la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions tenues lors du comité plénier du conseil des commissaires du 21 août 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Ratté et résolu que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2018-2019 soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CC-18/19-004

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. ADOPTION DES ATTENTES FORMULÉES PAR LE CONSEIL DES COMMISSAIRES À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

CONSIDÉRANT le système retenu pour l'évaluation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT les échanges et les discussions tenus lors de la rencontre du comité des ressources humaines du 26 juin 2018;

CONSIDÉRANT les discussions tenues avec la directrice générale ;

CONSIDÉRANT les discussions tenues lors du comité plénier du conseil des commissaires du 21 août 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu que les attentes formulées par le conseil des commissaires à la directrice générale pour l'année scolaire 2018-2019, soient celles contenues au document « Attentes formulées par le conseil des commissaires à la directrice générale 2018-2019 » produit par le comité des ressources humaines.

CC-18/19-005

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13. ADOPTION DE LA RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

CONSIDÉRANT que l'article 175 de la Loi sur l'instruction publique autorise le conseil des commissaires à déterminer la rémunération qui peut être versée à ses membres pour les services qu'ils rendent à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT le décret 753-2018 du 13 juin 2018 concernant les montants annuels maximums pouvant être versés à l'ensemble des membres du conseil des commissaires d'une commission scolaire;

CONSIDÉRANT que pour l'année scolaire 2018-2019, la masse salariale à verser à compter du 1er juillet 2018 jusqu'au 30 juin 2019 s'élève à 185 568 \$;

CONSIDÉRANT les discussions tenues lors du comité plénier du conseil des commissaires du 21 août 2018;

IL EST PROPOSÉ par M. Yvon Blanchet et résolu :

- Que la rémunération des commissaires soit déterminée en fonction de la grille suivante :

POSTE	NOMBRE	POINTS/POSTE
Commissaire	16	3,0
Présidence du conseil des commissaires	1	9,5
Vice-présidence du conseil des commissaires	1	1,5

- Que lorsqu'une personne cumule plus d'un poste, elle cumule les points de chaque poste qu'elle occupe;
- Que la valeur de chaque point s'élève à 3 145,22 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019;
- Que chaque commissaire ait droit à une absence par année scolaire (1<sup>er</sup> juillet au 30 juin), pour l'ensemble des séances du conseil des commissaires et des séances de travail prévues au calendrier;
- Que les absences des commissaires ne soient pas comptabilisées pour fins de rémunération lors des séances du comité exécutif;
- Qu'au moment où un commissaire s'absente pour plus de 50 % de la durée d'une séance, celui-ci soit considéré absent;
- **Qu'une deuxième absence** sans déduction soit autorisée uniquement pour les motifs suivants :
  - Accouchement (à l'intérieur de 3 semaines précédant ou suivant l'accouchement);
  - Maladie grave ou événement qui nécessite une hospitalisation pour lui ou un membre de la famille immédiate (conjoint-conjointe-enfant);
  - En cas de décès de sa conjointe ou son conjoint, de son enfant, de son père, de sa mère, de son frère ou de sa sœur. En cas de décès de l'enfant de sa conjointe ou son conjoint si cet enfant habite sous le même toit ou qu'il est d'âge mineur.
- Qu'à partir de la deuxième absence, un montant de 200 \$ par séance du conseil des commissaires et séance de travail soit déduit de la rémunération du commissaire concerné, sauf lorsque l'absence est en lien avec l'un ou l'autre des motifs évoqués au paragraphe précédent.
- Qu'à partir de la 3<sup>e</sup> absence, la situation soit soumise au président et aux membres des comités de vérification et de gouvernance et d'éthique.
- Que les déductions, le cas échéant, soient effectuées au fur et à mesure des séances du conseil des commissaires et des séances de travail et qu'elles soient versées à la Fondation des Premières-Seigneuries. Il en est de même pour les sommes non déboursées lorsque le poste d'un commissaire devient vacant.
- Que le décret 753-2018 du 13 juin 2018 s'applique à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.
- Que les conditions identifiées à la présente résolution, à l'exception de celles prévues au décret 753-2018 du 13 juin 2018, s'appliquent jusqu'à la séance du conseil des commissaires qui suit une élection générale tenue en application de la Loi sur les élections scolaires.

**14. MOTION DE FÉLICITATIONS POUR L'OUVERTURE D'UN SERVICE DE GARDE EN ACCOMMODÉMENT DES PARENTS À L'ÉCOLE DE L'ÎLE-D'ORLÉANS (SAINTE-FAMILLE)**

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Giroux et résolu d'adopter une motion de félicitations à l'égard de Mme Nathalie Plamondon, directrice à l'école de l'Île-d'Orléans, Mme Céline Cloutier, responsable du service de garde et son équipe pour avoir procédé à l'ouverture d'un service de garde en urgence en vue d'accommoder des parents de l'école de l'Île d'Orléans (Sainte-Famille), et ce, à l'intérieur d'un délai de 48 heures pendant le congé de fin de semaine considérant la fermeture du service de garde opéré par la municipalité.

Nous remercions cette équipe pour avoir travaillé rapidement en concertation et collaboration, avoir fait preuve d'engagement et de sens des responsabilités afin d'assurer promptement la disponibilité de services de qualité.

CC-18/19-007

Au nom du conseil des commissaires, nous vous remercions.  
M. Claude Giroux propose

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**15. DÉPÔT DES FORMULAIRES DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

CONSIDÉRANT l'article 6 du « Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries »;

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard et résolu d'accepter le dépôt des formulaires de dénonciation d'intérêts des commissaires suivants :

- BÉDARD, Nancy
- BLANCHET, Yvon
- BRASSARD, Bernard
- CARON, Brigitte
- CHABOT, Hélène
- DION, René
- FORTIN, Mélanie
- GENEST, Marie-Pier
- GIROUX, Claude
- HUDON, René
- LIZOTTE, Dominique
- MORASSE, Stéphanie
- PAINCHAUD, Marie-France
- RATTÉ, Catherine
- TURCOTTE, Clément

CC-18/19-008

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**16. ACHAT DE MATÉRIEL ROULANT (4 SEMI-REMORQUES) POUR LE CENTRE DE FORMATION EN TRANSPORT DE CHARLESBOURG**

CONSIDÉRANT la demande exprimée par la direction du Centre de formation en transport de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT le budget d'investissement 2018-2019 approuvé par le Comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT le résultat favorable obtenu à la suite de la consultation du comité de participation de l'établissement;

CONSIDÉRANT la prise en compte des propositions du comité de recommandation d'achat d'équipements du Centre de formation en transport de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT que le Centre de formation en transport de Charlesbourg a procédé à un appel d'offres public sur se@o (CFTC 18079-001) conformément aux lois, règlements et politiques régissant les contrats des organismes publics en vigueur au Québec et à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire, en l'occurrence MANAC, a déposé une soumission et qu'il a été déclaré conforme ;

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics* (L.R.Q., chapitre C-65.1, r. 2) chapitre VI, section I, article 33, stipule que l'autorisation du dirigeant de l'organisme public est requise lorsqu'un seul fournisseur présente une soumission conforme ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Centre de formation en transport de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT la recommandation du responsable de l'application des règles contractuelles (RARC);

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du conseil des commissaires du 21 août 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu

- D'autoriser le Centre de formation en transport de Charlesbourg à procéder à l'acquisition auprès de la compagnie MANAC de quatre (4) semi-remorques (unités 388, 389, 488 et 489), pour une somme de DEUX-CENT-VINGT-DEUX-MILLE-SIX-CENT dollars (222 600 \$) (excluant les taxes);
- D'autoriser M<sup>me</sup> Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CC-18/19-009

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**17. BILAN DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE REPRÉSENTATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

Mme Marie-Claude Asselin, directrice générale dépose le bilan des frais de déplacement et de représentation de la directrice générale pour l'année scolaire 2017-2018.

**18. STRATÉGIE NUMÉRIQUE : LES PREMIÈRES ACTIONS**

M. Yves Savard présente la stratégie numérique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et identifie les premières actions qui sont posées par la Commission scolaire des Premières-Seigneuries. Des commentaires et questions s'ensuivent.

**19. RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ D'EXAMEN RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES**

Considérant qu'aucune plainte ne fût formulée à cette intention, le comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires n'a tenu aucune rencontre pendant l'année scolaire 2017-2018. Un écrit est déposé à ce sujet par le président du comité, M. André Caron.

**20. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS**

Aucune rencontre.

**21. RAPPORT DU COMITÉ EHDA**

Aucune rencontre.

**22. RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Aucune rencontre.

**23. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL**

**Comité de vérification**

Aucune rencontre.

**Comité de gouvernance et d'éthique**

Aucune rencontre.

**Comité consultatif de transport**

Aucune rencontre.

**Comité des ressources humaines – réunion du 26 juin 2018**

M. René Dion fait un résumé des sujets discutés lors de la rencontre tenue le 26 juin dernier.

**24. RAPPORT DES AUTRES COMITÉS**

**Comité de répartition des ressources – réunion du 14 août 2018**

Madame Marie-Claude Asselin fait un résumé des sujets discutés lors de la rencontre du 14 août 2018. La prochaine réunion aura lieu le 10 octobre prochain.

**Fondation des Premières-Seigneuries – tournoi de golf du 9 août 2018**

M. Clément Turcotte informe des sommes amassées à la suite du tournoi de golf. Un montant de 12 795 \$ fut remis à la Fondation.

**Arrondissement de Beauport Ville en santé**

Aucune rencontre.

**Comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg**

Aucune rencontre.



## 25. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Monsieur Dion a participé aux évènements suivants :

- **20 juin 2018** : participation à la remise de « Méritas » à l'école du Bourg-Royal.
- **20 juin 2018** : participation à une session extraordinaire du conseil général de la FCSQ sur le dossier « Frais chargés aux parents ».
- **20 juin 2018** : entrevue avec monsieur Jonathan Lavoie de Radio-Canada suivi d'un article « Vers une pénurie de places dans les écoles de Charlesbourg ».
- **20 juin 2018** : entrevue avec madame Daphnée Dion-Viens du journal de Québec sur la demande d'ajout d'espace à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries suivie le lendemain d'un article « Transferts d'école envisagés pour 2000 élèves ».
- **20 juin 2018** : assermentation des finissants(es) préposé(e) aux bénéficiaires du centre de formation professionnelle de Fierbourg à l'auditorium Desjardins de la Polyvalente de Charlesbourg.
- **21 juin 2018** : présentation de la nouvelle image de l'école du Parc-Orléans et du Rucher dans la cour d'école du Parc-Orléans.
- **22 juin 2018** : conférence de presse au cours de laquelle monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale a procédé à une annonce importante pour les écoles primaires en milieu défavorisé du Québec. Monsieur Proulx était accompagné de monsieur Daniel Germain, président et fondateur du Club des petits déjeuners. Le ministère de l'Éducation débloquera près de 50 millions sur cinq ans pour les commissions scolaires qui offrent des petits déjeuners dans les écoles de milieux défavorisés dès la prochaine rentrée scolaire.
- **22 juin 2018** : remise d'une subvention de 60 000\$ sur trois ans à l'école primaire de la Pléiade par la Fondation Indigo (Fondation pour l'amour de la Lecture). Cette subvention va permettre à l'école d'acheter des livres selon les intérêts des élèves et de mettre en place des projets de littératie. De plus, l'école a reçu 300 livres supplémentaires pour le grand dévoilement.
- **23 juin 2018** : entrevue avec monsieur Jean-Philippe Dionne, journaliste de Métro Média (Charlesbourg Express) sur l'ajout d'espace à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.
- **26 juin 2018** : cérémonie d'engagement professionnel des finissants (es) infirmières et infirmiers auxiliaires du Centre de formation professionnelle Fierbourg à l'auditorium Desjardins de la Polyvalente de Charlesbourg.
- **26 juin 2018** : rencontre relative au dossier d'ajout d'espace à la Commission scolaire avec monsieur Jean-Christophe Cusson, président du comité de parents, avec madame Michelle-Anne Wesley, membre du comité de parents, madame Marie-Claude Asselin, directrice générale de la Commission scolaire.
- **27 juin 2018** : rencontre avec madame Véronique Tremblay, députée de Chauveau concernant l'ajout d'espace à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.
- **27 juin 2018** : rencontre avec le comité exécutif élargi du comité de parents concernant l'ajout d'espace au secondaire à la Commission scolaire.
- **11 juillet 2018** : webinaire sur la transaction de l'action collective sur les frais exigés aux parents présenté par le Cabinet Morency Avocats.
- **15 août 2018** : participation à l'assemblée générale du personnel cadre.

## **26. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

### **Madame Marie-Claude Asselin**

- Fait état des travaux réalisés dans nos établissements au cours de la période estivale. Elle souligne la qualité du travail accompli par l'équipe des ressources matérielles.
- Fait un portrait de situation de toutes les actions mises en place par la direction des ressources humaines et son équipe dans les activités de dotation et de recrutement. Elle indique les comblements de postes. Elle souligne qu'il reste à ce jour quelques postes, contrats et mandats à combler.

### **Monsieur Yves Savard**

- Fait état du plan d'accompagnement élaboré par M. Éric Leclerc auprès des directions d'établissement pour la démarche du projet éducatif.

### **Madame Annie Fournier**

- Informe du statu quo du nombre de classes dans notre commission scolaire pour les maternelles 4 ans considérant le manque d'inscriptions.
- Indique la présence de 313 participants aux cours d'été et d'un taux de réussite de 88 %.
- Donne des informations concernant le projet de Loi n°144 modifiant la « Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives concernant principalement la gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire ».

### **Madame Martine Chouinard**

- Fait état du dossier de l'action collective. Des questions et commentaires s'ensuivent.

## **27. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES**

- Mme Stéphanie Morasse questionne la position de la Commission scolaire sur l'accès aux divers programmes particuliers disponibles à la Commission scolaire pour les élèves HDAA, et ce, en référence à un texte de M. Égide Royer diffusé le 20 août dernier. Mme Marie-Claude Asselin répond qu'il faut évaluer les besoins de l'élève et les conditions du programme particulier afin de s'assurer de répondre au meilleur intérêt de l'élève pour sa réussite éducative.

## **28. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

---

René Dion

---

Martine Chouinard